

quer et d'entendre des témoins, de se renseigner, puis d'exprimer une opinion sage au moment opportun. Le comité soumettra aussi des rapports intérimaires que chaque député aura l'avantage de discuter sous tous leurs angles. Donc, pourquoi ne pas instituer le comité dès maintenant, en laissant de côté toute considération de parti, jusqu'à ce qu'il en sorte quelque chose, quelque chose de bon à louer ou quelque chose de mal à critiquer ou à réformer. De cette façon, nous ferons du chemin.

Je dirai plus, monsieur l'Orateur. Comme je me trouvais dans ma ville, la semaine dernière, savez-vous ce que réclamaient mes concitoyens? Exactement ce que je viens de dire. Ils disaient: "Nous en avons assez de ces discours sans portée pratique prononcés aux Communes." Si un parti s'oppose à la formation de ce comité, quel profit en retirerait-il? Aucun. Il est temps que les membres de la Chambre se rendent compte de l'occasion qui s'offre à eux d'accomplir une tâche importante dans l'intérêt commun. Quand les membres du comité se réuniront, ils auront l'occasion de discuter à fond la question et de former des sous-comités qui étudieront des points spéciaux. La Chambre pourra alors procéder à ses autres travaux et la population sera plus heureuse et plus satisfaite.

M. HARRY R. JACKMAN (Rosedale): La hausse du coût de la vie constitue le symptôme de l'inflation. Le texte du projet de résolution m'aurait satisfait davantage, s'il avait donné les raisons de la hausse du coût de la vie, ou si ses auteurs avaient au moins cherché à nous expliquer cette hausse.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis prévoit l'institution d'un comité chargé d'abord d'examiner les causes de la récente augmentation du coût de la vie, puis de déterminer s'il existe du mercantilisme et si l'on a accumulé des denrées en quantités exorbitantes.

Chacun sait, sans autre diagnostic, que nous sommes en présence d'un malade. Le comité se propose d'étudier le cas superficiellement, de prendre la température du patient,—elle est déjà élevée, nous le savons,—et de voir s'il ne souffre pas de quelque obstruction anormale. Les médecins du comité, va sans dire, ne doivent pas examiner les causes fondamentales et lointaines du mal; ils ne doivent pas non plus prescrire d'ordonnance. Le comité doit faire un rapport sur toute constatation superficielle, mais il doit s'abstenir d'étudier la racine du mal et de recommander un remède. Cela est laissé au Gouvernement, qui connaît déjà les causes de la hausse des prix, mais qui aimerait bien trouver un bouc émis-

[M. Pouliot.]

saire, quelqu'un sur qui faire reposer le fardeau des prix emballés, et oublier que son propre programme a causé la maladie, en infectant les artères économiques du pays.

Je m'appliquerai à signaler les causes de la présente inflation, dont la hausse du coût de la vie n'est que le symptôme.

J'espère démontrer comment la politique fiscale du Gouvernement a fait défaut, comment sa prodigalité et le fardeau énorme des impôts ont aggravé la situation, comment ces derniers ont découragé la production qui est le seul remède au mal, et comment l'accroissement considérable des fonctionnaires de l'Etat a diminué la production en enlevant des travailleurs à l'industrie.

Je démontrerai comment les mesures du Gouvernement à l'égard du change étranger, les interdictions, le contingentement et les droits douaniers ont haussé le coût de la vie. Je vais formuler une proposition d'ordre pratique en vue de réduire le prix des légumes, d'en autoriser l'importation tout en économisant cependant les devises américaines. Enfin, après avoir montré comment les taxes de vente ont fait monter les prix, je vais offrir au Gouvernement une solution partielle à la situation critique dans laquelle il a plongé notre population dont l'argent n'a plus que les trois cinquièmes de sa valeur.

Même d'après le Bureau fédéral de la statistique, l'indice du coût de la vie qui était de 100 en 1939 est monté, en janvier 1948, à 148.3. En février 1947, l'indice officiel était de 127. J'espère qu'on jugera assez récent l'écart de 127 à 148, survenu au cours d'une période de douze mois, pour le soumettre à l'examen du comité, advenant la formation de ce dernier.

Pour plusieurs l'inflation et la hausse du coût de la vie sont synonymes, mais la maladie dont notre régime économique est atteint, c'est l'inflation; la hausse des prix n'en est qu'un symptôme. De 1942 à 1946, le Gouvernement a dépensé 9,383 millions de dollars de plus qu'il n'a perçu en impôts. Nous avons acquitté au fur et à mesure environ la moitié des frais de la guerre. Les impôts sont montés, d'un taux qui nous paraît aujourd'hui insignifiant, à des proportions formidables. La population canadienne a eu beaucoup de mérite à tenir le coup comme elle l'a fait, et notre programme fiscal se compare avantageusement avec celui de tous les pays engagés dans la guerre. Ici, je ne vois rien à reprocher au Gouvernement.

Nos dépôts bancaires sont passés de 2 milliards et demi de dollars en 1938 à 6 milliards en 1946. Quelqu'un détient cet argent. Peut-être est-il placé dans des obligations, mais enfin, il est disponible. Notre circulation de